



Berne, le 28 avril 2021

Destinataires

Partis politiques

Associations faîtières des communes,
des villes et des régions de montagne

Associations faîtières de l'économie

Autres milieux intéressés

Train d'ordonnances Initiative parlementaire 19.475 « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides » : ouverture de la procédure de consultation

Mesdames, Messieurs,

Le 28 avril 2021, le Conseil fédéral a chargé le DEFR de consulter les cantons, la principauté de Liechtenstein, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de train d'ordonnances relatif à l'initiative parlementaire 19.475 « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides ».

Le délai imparti pour la consultation court jusqu'au **mercredi 18 août 2021**.

Dans le cadre de cette consultation nous vous soumettons, pour avis, les dispositions d'exécution relatives à la loi sur l'agriculture. Il est prévu de modifier les trois ordonnances suivantes :

- Ordonnances sur les paiements directs
- Ordonnance sur les systèmes d'information dans le domaine de l'agriculture
- Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture

Nous vous invitons à donner votre avis sur les dispositions modifiées et sur les explications figurant dans le rapport explicatif.

Le projet et le dossier mis en consultation sont disponibles à l'adresse Internet <https://www.fedlex.admin.ch/fr/consultation-procedures/ongoing>.

Nous vous saurions gré d'utiliser le document servant à recueillir les avis, également disponible à l'adresse Internet précitée. L'utilisation de ce modèle et son envoi au format Word facilitent notre tâche de dépouillement.

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand, RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi, nous vous saurions gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique



(prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti :

gever@blw.admin.ch

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- Fabian Riesen, fabian.riesen@blw.admin.ch, 058 463 33 75
- Mélina Taillard, melina.taillard@blw.admin.ch, 058 461 19 96

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Guy Parmelin
Président de la Confédération